

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération n° 2013-31 du Comité syndical du Vendredi 19 Avril 2013

~~~~~

MISSION T.I.C ET ENTREPRISES – RENFORCEMENT DES ENTREPRISES PAR L'OUTIL INFORMATIQUE

L'an deux mil treize le dix neuf avril à quatorze heures trente, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 04 avril 2013.

Etaients présents ou représentés :	Christian BILHAC (représenté par Laurent DUPONT), Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSET, Bernard FABREGUETTES, Jacky GALABRUN, Jean-Marcel JOVER, Eric PALOC, Philippe SALASC, Michel SAINTPIERRE, Henri SOBELLA, Bernard SOTO, Jean TRINQUIER, Gérald VALENTINI, Luc VIALA, Louis VILLARET.
Absents ou excusés :	Yves BAILLEUX MOREAU, Marie-Christine BOUSQUET, Olivier BRUN, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, André GAY, Joëlle GOUDAL, Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Rémy PAILLES, Frédéric ROIG.
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 17	

Vu la mission de renforcement des entreprises locales par l'outil numérique,

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

Décide,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ **De valider** le programme d'actions pour 2013 qui se décline comme suit :

Concevoir et mettre en œuvre l'application :

- Consolider la base de données des activités/entreprises/savoir-faire/produits présents sur le territoire,
- Réalisation de la première foire virtuelle
- Assurer une veille réglementaire et technique.

Animer et coordonner les acteurs de l'économie locale :

- Elaboration du cahier des charges de participation aux « foires virtuelles », constitution du comité de sélection.
- Mutualiser les moyens,
- Accompagner les entreprises dans la prise en main de la plateforme et des outils T.I.C. nécessaires à la production de leurs contenus et de leur communication internet.
- Animer des groupes de travail, des comités de pilotage, des réunions
- Renforcer et développer la partie collaborative du site (BtoB)

Promouvoir - assurer la notoriété et la visibilité de la démarche :

- Participer à des manifestations (foires, colloques, conférences, séminaires),
- Développer les supports de communication (presse, radio, Internet, ...)
- Assurer le référencement internet de la plateforme
- Etude de la déclinaison de la marque cœur d'Hérault (foire permanente – Box – Produits dérivés ...)

- ✓ **D'adopter** les conditions générales de ventes et d'utilisation des services ci-annexées
- ✓ **D'adopter** la grille tarifaire suivante :

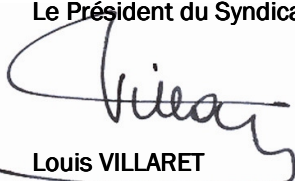
Abonnement annuel (01/01 - 31/12) annuaire « MonccœurdHérault.fr »	30 euros
Achat d'un stand foire virtuelle	100 euros

Clermont l'Hérault, le 25 Avril 2013

Publiée le 25 Avril 2013

Transmise le 25 Avril 2013

Le Président du Syndicat



Louis VILLARET